



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-71663>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-71663**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-60574

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Sannois

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21950582300019

Ville : SANNOIS

Code postal : 95111

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 95

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre relative à la réalisation d'une école de transition

Code CPV principal - Descripteur principal : 71200000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Les opérateurs économiques soumissionnent à ce marché doivent avoir les qualifications et l'expérience professionnel suivant :

Mandataire - Architecte DPLG Structure Thermique Electricité CVC SSI OPC

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 01/07/2024 à 12h00, lire 10/07/2024 à 17h00
- Rubrique : Critères d'attribution, Après la mention : Modification de l'article 8.2 du Règlement de la Consultation , Ajouter : Ajout d'un critère d'analyse des offres : 2.5- Note d'intentions de projet 10.0 % 2.5- La note d'intentions de projet explique et détaille dans quelle mesure les actions proposées par le candidat apporte une valeur-ajoutée au programme technique fournie par la maîtrise d'ouvrage (Moa) : 5 pages maximums. La pondération affichée totalisant 110

points sera ensuite ramenée sur 100 points par le biais d'une règle de proportionnalité. Les notes attribuées aux candidats seront in fine communiquées sur 100

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/06/2024